

PETITION INTERSYNDICALE DE SOUTIEN A ROLAND VEUILLET

Organisations signataires :

**FSU, Solidaires, FERC-CGT, Snetaa-CPE E.i.I, CNT-FTE, SNES-FSU,
SNCA e.i.L Convergence, SUD éducation.**

Nous avons appris que, le 24 décembre 2006, Roland Veillet, Conseiller Principal d'Éducation, a de nouveau entamé une grève de la faim pour dénoncer la répression antisyndicale dont il est l'objet depuis maintenant quatre ans. Cette action témoigne de son désespoir face à la surdit  du minist re de l' ducation nationale et au d ni de justice dont il est victime.

Ce syndicaliste a  t  sanctionn  en 2003 par un d placement d'office   300 km de son poste et de ses trois enfants,   la suite d'une proc dure disciplinaire engag e sur la base d'un dossier portant atteinte   l'exercice du droit syndical.

Les syndicats SNES-FSU, FERC-CGT, SNFOLC, Snetaa-CPE E.I.L, CNT-FTE, SE-UNSA, SNCA e.i.L, et SUD  ducation ont tous successivement d nonc  cette mesure de r pression antisyndicale, et exig  en vain l'annulation de la sanction aupr s du minist re de l' ducation nationale.

Le Conseil Sup rieur de l' ducation s'est prononc  en janvier 2005 pour l'annulation de la sanction, consid rant que les faits reproch s ne sont pas  tablis. Le minist re de l' ducation nationale a refus  de suivre l'avis  mis par cette plus haute instance paritaire de la Fonction Publique, pr sid e par des magistrats du Conseil d' tat.

En octobre 2006, devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon, le commissaire du gouvernement est parvenu aux m mes conclusions, en demandant l'annulation de la sanction, mais il n'a pas  t  suivi, ce qui est rarissime.

A ce jour, malgr  ces deux avis significatifs et autoris s, le Ministre maintient cette injustice qui perdure depuis quatre ans.

**Nous demandons   Gilles de Robien de d bloquer la situation en annulant
imm diatement la sanction qui frappe Roland Veillet.**

<i>Nom, pr�nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Ville</i>	<i>signature</i>

P tition   renvoyer   « soutien Roland Veillet », 17 Bd de la Lib ration, 93200 Saint Denis.